

AVIS AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE LA COMMUNE DE MAMER

Vacance d'un poste au sein de la commission du Vivre-Ensemble Interculturel

Conditions préalables à une candidature dans la commission du Vivre-Ensemble Interculturel:

1. être âgé de **18 ans** accomplis le jour de la candidature ;
2. jouir des droits civils et politiques ;
3. **résider** ou **travailler** sur le territoire de la commune de Mamer.

Au cas où vous seriez intéressé(e)s, prière de retourner le coupon-réponse ci-après, dûment rempli et signé, avant le 6/11/2026 à l'Administration Communale de Mamer, B.P. 50, L-8201 Mamer.

CANDIDATURE POUR DEVENIR MEMBRE (M/F/D) DANS LA COMMISSION DU VIVRE-ENSEMBLE INTERCULTUREL

Je soussigné(e)

(Prénom et nom)

(Date et lieu de naissance)

(Nationalité)

(Rue et numéro)

(Code postal et localité)

(Profession et si vous êtes non-résident de la commune de Mamer, le nom et l'adresse de l'employeur)

(E-mail et numéro de téléphone)

☐

pose par la présente ma candidature comme membre dans la commission du Vivre-Ensemble Interculturel

_____, le _____

(Date)

(Signature)